



VKF Vereinigung Kantonaler
Feuerversicherungen
AEAI Association des établissements
cantonaux d'assurance incendie

Conférence de protection incendie AEAI 2019



BFB Beratungsstelle für Brandverhütung

CIPI Centre d'information pour
la prévention des incendies

Informations – Nouveautés – Exemples pratiques – Réseautage

Mesdames, Messieurs,

Forts du succès des précédentes éditions de la conférence de protection incendie, nous organisons pour la première fois une conférence en sol romand réunissant des intervenants francophones, le tout sans traduction simultanée.

Cette édition 2019 se tiendra **le 22 janvier à Lausanne au Centre de Congrès Beaulieu** et contiendra des thèmes variés et intéressants sur les évolutions dans le domaine de la protection incendie constructive et des équipements de protection incendie. La conférence s'articulera sur deux blocs : **Au sein de l'AEAI et De la pratique pour la pratique**. De premières informations seront communiquées sur le projet de refonte globale des prescriptions de protection incendie, prévue pour 2025. Le département **Formation** de l'AEAI poursuit son développement et présentera les dernières nouveautés apportées à ses filières de formation.

Au programme figurent d'autres aspects de la protection incendie, tels que la question épineuse de la responsabilité juridique en cas d'erreurs de construction, ou encore un cas pratique de bâtiment particulier exigeant d'élaborer un concept de protection incendie à l'objet.

Nous sommes convaincus que cette sélection de thèmes apportera une contribution précieuse à votre formation professionnelle continue et vous permettra d'anticiper les futures évolutions de la branche.

Nous espérons vous voir nombreux lors de cette journée qui s'annonce des plus enrichissantes. Nous nous réjouissons de votre visite et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



U.3j

Michael Binz
Responsable du département
Protection incendie



Davide Freda
Spécialiste formation, suppléant responsable du département Formation

Programme du 22 janvier 2019

Centre de Congrès Beaulieu, Lausanne

9h00

Allocution de bienvenue et ouverture de la conférence

Davide Freda, spécialiste formation,
Association des établissements cantonaux
d'assurance incendie AEAI, Berne

9h10 – 9h30

Activités de l'AEAI

Procédure de reconnaissance

Michael Binz, responsable du département Protection incendie, Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI, Berne

9h30 – 9h45

Nouveautés du département Formation AEAI

Davide Freda, AEAI, Berne

9h45 – 10h15

Etat actuel de l'harmonisation dans le domaine des portes

Laurent Bultot, directeur et ingénieur de portes,
ADM Sàrl, Payerne

10h15 – 11h00

Pause

11h00 – 11h20

Premières informations sur le projet des nouvelles directives de protection incendie 2025

Michael Binz, AEAI, Berne

11h20 – 11h50

Responsabilité et RC en cas d'erreurs de construction en protection incendie

Me Jean-Michel Duc, avocat, étude Nouvjur,
Lausanne

11h50 – 13h00

Pause de midi

13h00 – 13h30

Aperçu, utilisation et limites de la documentation Lignum protection incendie

Denis Pflug, ingénieur HES/EIG
spécialisé dans la construction en bois,
Cedotec, Le Mont-sur-Lausanne

13h30 – 14h15

Exemple pratique :

Transformation de l'ancienne usine Pasta Gala à Morges

Olivier Burnier, ingénieur HES et Expert en protection incendie, Fire Safety & Engineering SA,
Montreux

14h15 – 14h45

Pause

14h45 – 15h30

Sprinkler – Quoi de neuf en 2018 du point de vue des directives de la SES et de la SSIGE ?

Régis Wusler, chef de projet et
spécialiste Sprinkler AEAI, Siemens Suisse SA,
Renens

15h30 – 16h00

Installation de câbles selon l'OPCo : directives, normes et leur utilisation

Lukas von Laue, product manager,
LEONI Studer AG, Däniken

16h00

Conclusion et fin de la conférence

Davide Freda, AEAI, Berne

Informations générales

Programme

Le programme est maintenu sous réserve de modification.

Frais

Les frais d'inscription à la conférence se montent à CHF 490.00 (TVA 7,7% en sus)

Rafraîchissements pendant les pauses, buffet à midi et documentation inclus.

Inscription

Veuillez nous faire parvenir votre inscription jusqu'au 8 janvier 2019. Vous pouvez vous inscrire directement via notre page internet www.vkg.ch. Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre de réception.

Personne de contact :

Davide Freda, +41 31 320 22 77

Frais d'annulation

Vous n'aurez pas à supporter de frais en cas d'annulation au plus tard cinq jours ouvrables avant le début de la manifestation. En cas d'annulation plus tardive, les frais d'inscription seront intégralement facturés. Un remboursement n'est possible que sur présentation d'un certificat médical. Il est possible de se faire remplacer sans frais jusqu'au début de la conférence.

Prise en compte pour la prolongation du certificat de compétence AEAI

La conférence compte comme une journée de formation continue pour la prolongation du certificat de compétence AEAI des spécialistes certifiés en protection incendie.

Lieu de la conférence

Centre de Congrès Beaulieu Lausanne
Avenue des Bergières 10
1004 Lausanne

Organisateur

Association des établissements cantonaux
d'assurance incendie AEAI
Bundesgasse 20
Case postale
3011 Berne

T +41 31 320 22 22
education@vkg.ch
www.vkg.ch